



Saint-Cloud est beaucoup plus qu'un symbole



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Au long de différents *Grain de Sel*, j'ai insisté sur la détérioration des relations de l'Institution des courses avec les pouvoirs publics nationaux, les responsables politiques de l'Etat, et notamment les ministres. Je n'imaginai évidemment pas combien l'actualité allait, hélas, illustrer cette observation. En instruisant un dossier visant à exproprier – entre autres - l'hippodrome de Saint Cloud pour y construire rien de moins que 6.000 logements sociaux – une ville de 18.000 habitants-, le gouvernement n'envisage pas seulement de bouleverser la vie quotidienne des habitants de Saint-Cloud, Suresnes, Rueil Malmaison ou Garches, mais il ne semble pas craindre davantage d'amputer les courses françaises d'un de leurs outils de travail et de sélection parmi les plus performants depuis plus de 100 ans. Il donne, ainsi, comme la haute administration qui a imaginé ce projet insensé, un signal bureaucratique de mépris, de désintérêt vis à vis d'un secteur économique entier.

Vendredi 20 mars 2015 – N° 68

Saint-Cloud : un hippodrome indispensable

Lors d'une récente conférence de presse, Bertrand Bélinguier a eu raison de dire que, dans le monde entier, les milieux des courses connaissent Saint-Cloud. Notre programme de sélection passe par les pistes du Val d'Or à travers du Grand Prix de Saint Cloud bien sûr, des critériums, des prix du Muguet et Corrida, et d'un ensemble de courses de pré-sélection allant des courses F aux listed races et aux groupes II et III. Saint Cloud est aussi un des champs de courses les plus réguliers – peut-être le plus régulier- pour l'ensemble du programme des prix de séries et des handicaps, si importants pour le financement de la filière.

Nous avons là une des meilleures pistes dont dispose le Galop Français, et la seule spécifiquement corde à gauche dans le périmètre parisien strict. Le tracé est sélectif, la qualité du sol parmi les meilleures. La largeur de la piste permet en outre, en décordant et grâce à la qualité des équipes du site, de pouvoir organiser des courses en début et en fin de saison dans de bonnes conditions, même quand la météo est défavorable. Supprimer Saint-Cloud ce serait porter un coup très dur à toute la filière, dont la situation est difficile, mais aussi mépriser les millions de turfistes qui aiment parier sur nos courses.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



Un parfait modèle d'intégration dans l'environnement urbain

Je ne vais pas ici développer les arguments - justes - des maires de Saint Cloud, Suresnes, Garches et Rueil Malmaison qui s'inquiètent à juste titre du déséquilibre qui découlerait de la création autoritaire et *ex nihilo* de l'équivalent d'une ville moyenne. Par comparaison à beaucoup d'autres métropoles, le « Grand Paris » est en retard en matière de politique des espaces verts. On ne peut imaginer qu'un véritable bijou de 75 hectares classés, poumon vert indiscutable et entretenu d'une façon exemplaire, puisse être rayé de la carte. Je m'étonne de ne pas entendre les élus « verts » sur ce sujet.

Saint-Cloud est aussi un éco-système, comprenant, outre le champ de courses, un organisme de vente (Arqana) et un golf, accueillant le Club des Gentlemen-Riders et des Cavalières ou des salons-exposition comme le salon du terroir. Ajoutons qu'avec l'application de la loi sur les jeux, notre Institution apporte aux finances publiques locales une contribution annuelle qui, en ces périodes de promesses de maîtrise des impôts conserve toute son importance.

Plus qu'un symbole: une gifle.

Après, la hausse de la TVA, le plan *Cash 2013*, le refus de faciliter les procédures d'agrément des propriétaires, la révision en forte baisse de la redevance sur les paris en ligne, les multiples avantages concurrentiels octroyés à la Française des Jeux... Ce nouvel

épisode est intolérable. Jusqu'à présent nous nous sommes collectivement conduits vis à vis de l'Etat central en interlocuteurs responsables et respectueux.

La coupe est pleine. Il faut considérer ce projet comme une véritable déclaration de guerre qui doit créer parmi l'ensemble des acteurs des courses un vaste élan de solidarité. Il va falloir agir, se regrouper au sein d'associations de défense dotées de la personnalité juridique permettant d'agir devant les instances judiciaires. Nous devons mobiliser les élus, les parlementaires qui, au travers de toute la France sont nos partenaires comme le sont plus directement aujourd'hui ceux des communes des Hauts de Seine. Et s'il n'entraîne pas dans notre culture de médiatiser des actions visibles et grand public, sans doute faudra-t-il prendre exemple sur la remarquable détermination de nos amis de Nonant-le-Pin pour défendre nos outils de travail partout en France.

Le premier gagnant (1904) du prix du président de la République, l'ancêtre du Grand prix de Saint-Cloud appartenait à Edmond Blanc, le fondateur de l'hippodrome, et s'appelait... Gouvernant. Ce doit être un gage de sagesse des pouvoirs publics à notre égard, nous devons le croire.

A Saint-Cloud non plus on ne lâchera rien !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr